

Pratiques des pêcheurs Fantis : spatialités et dynamiques migratoires sur le littoral de la Côte d’Ivoire

Mouroufié Koffi **KOUMAN**

Maître-assistant en Géographie à l’ENS-Abidjan, LIMER-IGT Université Félix Houphouët Boigny Cocody-Abidjan (Côte-d’Ivoire). E-mail : koumankoff@yahoo.fr

Résumé

Cet article s’intéresse aux pratiques spatiales des pêcheurs Fantis sur le lisière côtier ivoirien large d’environ 520 km. L’étude s’inscrit dans le paradigme de gestion durable des ressources renouvelables communes. Il présente, en trois rubriques, les raisons de leur grande mobilité, l’itinérance et le parcours, les types de mobilité et les unités spatiales consécutives.

Dès l’abord, il expose les multiples facteurs de leur dynamique migratoire polarisés par l’extrême instabilité spatiale de la ressource pélagique cible. Autour de celui-ci, gravitent diverses raisons dont la tradition de pêche, la forte capitalisation du métier due à l’emploi d’une main-d’œuvre nombreuse. Par ailleurs, les effets des innovations technologiques notamment l’agrandissement des pirogues et des engins de pêche, l’usage presque généralisé de moteurs hors-bords, l’échange d’informations relatives à la localisation des bancs de poissons migrateurs grâce à l’utilisation du cellulaire impulsent une dynamique nouvelle à leur mobilité. Par la suite, il distingue, sur la base des usages spatiaux respectifs, les pêcheurs itinérants des résidents. Ces derniers sont localisables à travers des points d’ancrage créés, çà et là, sur le littoral entre lesquels se déroulent les incessants déplacements des pêcheurs en transit.

Enfin, il définit le champ de prélèvement en trois échelles. L’une concerne l’unité élémentaire marquée par une mobilité journalière ; l’autre désigne le territoire saisonnier dont l’exploitation induit des micro-déplacements saisonniers. La troisième est celle du plateau continental (golfe guinéen) où les migrations sont saisonnières et annuelles. Par conséquent, qu’on soit au stade d’une marée, au niveau spatio-saisonnier ou à l’échelle spatio-annuelle, la durée des mobilités varie de la journée (1 à 24 h) aux mois (1 à 3 mois) et aux années (1 an au moins) avec des parcours respectifs de 1 à 50 km, de 50 à 200 km et plus de 200 km.

Mots-clés : Côte d’Ivoire, littoral, pêcheurs fantis, dynamique migratoire, spatialité

Abstract

This article focuses on the spatial practices of Fante fishermen along ivoirian coastal edged about 520 km. The survey appears in the paradigm of lasting management of the common renewable resources. It presents, in three sections, the reasons for their high mobility, homelessness and the course, types of mobility and subsequent spatial units.

Early on, it describes many factors in their migration dynamics polarized by extreme spatial instability of the target pelagic resource. Around this one, revolve various reasons of which the tradition of fishing, strong capitalization job due to the use of a large workforce. Furthermore, the technological innovation effects, including the expansion of canoes and fishing gear, an almost generalized outboards use, the relative information exchange to the localization of the migratory fish benches thanks to the use of cell impel a new dynamic to their mobility. Thereafter, it distinguishes, based on the respective space uses, mobile fisher’s

residents. These are detectable through anchor points created here and there, on the coast between which place the incessant movement of fishermen in transit.

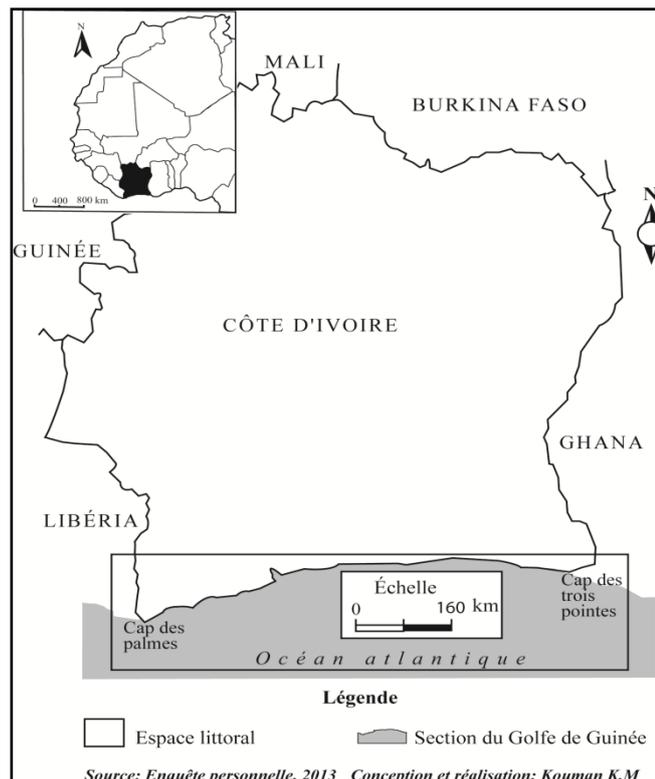
Finally, it defines the scope of sampling three scales. One is the basic unit marked by a daily mobility; the other is the seasonal territory whose exploitation induced seasonal micro-movements. The third is that of the continental shelf (Gulf of Guinea), where migration is seasonal and annual. Therefore, it is in a tide stage, the spatio- level seasonal or annual spatial scale, duration of mobility varies from day (1-24 h) to months (1-3 months) and years (at least 1 year) with respective path from 1 to 50 km, 50 to 200 km and more than 200 km.

Keywords : Côte d'Ivoire, coastline, Fante fishermen, migratory dynamics, spatiality

1. Introduction

La mobilité sous-entend aussi bien la circulation qui fait changer de place que la disposition ou l'aptitude à se déplacer géographiquement. Cette capacité de déplacement physique implique des mouvements spatio-temporels qui, pour DERRUAU (2005 : 98), engendrent « à la fois la variation du chiffre de cette population et des migrations des habitants ». Brand et DUROUSSET (1995 : 322) précisent que « la mobilité habituelle [...] n'implique pas de rupture dans le cadre de vie habituelle. [...]. Les autres déplacements avec changement du cadre de vie de façon prolongée sont des migrations ». Cette approche, qui tantôt assimile, tantôt distingue la mobilité et la migration, rend l'étude des déplacements de pêcheurs non seulement indissociable des causes et des liens avec le milieu mais aussi du parcours, fait d'une succession d'étapes caractérisant leur vie ou une période de celle-ci. Ainsi, si selon sa durée, la migration est dite journalière, saisonnière ou définitive. Spatialement, elle est qualifiée de local, national ou international dès lors qu'il y a franchissement ou non de frontière politique. En effet, les Fanti sont fortement impliqués dans la pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire ; pays et espace d'étude présentés la figure 1.

Figure 1: Croquis de localisation de l'espace étudié



La particularité du métier¹ et la grande mobilité tant au plan local, national qu'à l'échelle ouest-africaine (médaillon carte 1), les distinguent des autres pêcheurs (Awran, Nanakrou, Bozo). Nous envisageons dans cet article, décrypter la dimension de leurs pratiques migratoires tant du point de vue de leurs spatialités² que de leurs dynamiques. Comme l'indique la carte 1, nous avons circonscrit l'espace au territoire halieutique allant du cap des palmes (frontière ivoiro-libérienne) au cap des trois pointes (frontière ivoiro-ghanéenne) bien qu'il s'agisse d'acteurs qui ne sauraient être confinés au cadre ivoirien. Certes, la littérature sur le fait migratoire de la pêche piroguière en Afrique de l'ouest est abondante. Certes, divers chercheurs (biologistes, socio-économistes, historiens, géographes...) ont planché sur la question halieutique selon différentes approches. Mais, le volet mobilité spatiale des acteurs a, jusqu'à présent, suscité peu d'intérêt. Parmi ceux qui l'ont ébauché, figurent CORMIER-SALEM, DELAUNAY, et KOFFIÉ-BIKPO KOUMAN. En effet, CORMIER-SALEM (1995) a formalisé l'opposition entre paysans-pêcheurs (sédentaires) et pêcheurs migrants pour expliquer les modes respectifs de gestion des espaces aquatiques. Elle en déduit que les migrants « tout en ayant à affronter la mer, milieu dangereux, exploitent en fait des ressources marines [...] dont la mobilité, les variations spatiales et saisonnières induisent les migrations ». De fait, affirme-t-elle, ils « ont une mentalité de prédateurs épuisant les fonds de pêche puis cherchant de nouveaux; développant ainsi une stratégie extensive de conquête ». Les travaux de DELAUNAY (1994, 1995) sur l'expansion des pêcheurs fantis et ewes sur le littoral ivoirien restent tout aussi d'actualité. Elle relève que « celle des Fanti est marquée par la mobilité et la capacité d'adaptation technique » et « celle des Ewe par la permanence des lieux d'implantation » (*op.cit.*, 1995: 372). Aussi, impute-t-elle la grande sensibilité des Fanti aux conjonctures car, étant plus commerçants que les autres, ils sont soumis « plus à des déplacements temporaires liés notamment à des considérations d'ordre économique » (*op.cit.* : 191). Mais, malgré son apport dans la compréhension de cette stratégie de pêche, elle ne fait qu'effleurer la question migratoire. D'ailleurs, n'avoue-t-elle pas avoir « abordé les communautés de pêcheurs fantis et ewes du littoral ivoirien sous l'angle de leur implantation en Côte d'Ivoire, laissant donc de côté les aspects liés directement aux migrations...» (*op.cit.* : 376) ?

En définitif, certains auteurs les qualifient de pêcheurs migrants ou itinérants pratiquant une pêche prédatrice puisque spécialisés dans la quête de stocks pélagiques côtiers d'une extrême mobilité. Cela les oblige à des mouvements quotidiens, mensuels, saisonniers voire annuels à leur suite. D'autres, comme KOFFIÉ-BIKPO (1997), soutiennent la tendance à la stabilisation vue l'ancienneté et l'autonomie de leurs établissements. Concernant la sédentarité des unités de pêche, Delaunay (*op.cit.* : 191) renchérit : « si le fait qu'une unité ait duré n'entraîne pas sa stabilité, la mobilité ne signifie pas non plus nécessairement le nomadisme ». Il serait donc incongru d'assimiler ces incessants déplacements au nomadisme ou de penser qu'ils sont passés de l'errance à la sédentarité en se basant uniquement sur la durée de leur présence en un point donné. Quand est-ce donc ces pêcheurs sont-ils migrants ou résidents ? À ce propos,

¹Un métier, savoir-faire acquis dans l'exercice d'une activité professionnelle, se définit ici par l'association d'un engin de pêche, d'un groupe d'espèces cibles et d'une zone de pêche à un moment donné (PERODOU *et al.*, 2003).

²Spatialité, respectivement les caractéristiques et les évolutions de la dimension spatiale d'une réalité sociale (LEVY et Lussault, 2003).

KOUMAN (2012) s'étant intéressé à leurs établissements dans le Sud-ouest ivoirien, indique que « ils sont, certes, permanents par l'ancienneté de leur création, mais [...] en équilibre spatial instable car les acteurs n'y sont pas enracinés ».

En somme, la recherche documentaire a permis de recentrer la problématique de la mobilité des pêcheurs pour mettre en relief l'interaction entre l'exploitation et l'extrême instabilité spatio-temporelle de la ressource pélagique côtière. D'ailleurs, pour aussi transversales que soient les approches sur la question halieutique, certains auteurs (KOFFIÉ-BIKPO, 1997) se contentent de nombrer et de présenter les engins et les activités (exploitation, fumage, distribution, commercialisation). D'autres (DELAUNAY, KOUMAN (*op.cit.*)) se satisfont de faire la chronique de la création des installations ou de les décrire en imputant leur précarité à l'instabilité des acteurs. De façon volontaire ou non, le volet migration est, soit passé sous silence, soit ébauché. Aussi, le caractère corpusculaire des travaux consacrés à la thématique oblige-t-il à un approfondissement à travers les interrogations suivantes: La migration récurrente des stocks pélagiques suffit-elle à expliquer celle des pêcheurs ? Comment les processus et parcours migratoires s'élaborent-ils sur le littoral ivoirien ? Les établissements des Fanti sont-ils de véritables points d'ancrage si tant est qu'ils sont des migrants ? Face à ces pratiques migratoires le long du golfe de Guinée que partagent plusieurs États, peut-on réellement parler de territorialité de la pêche ivoirienne ?

Cette étude entend contribuer à la connaissance des pratiques migratoires des pêcheurs fantis. En dépit d'une relative stabilité des établissements, ils demeurent des points de transit des pêcheurs migrants et la littérature sur la spatialité de leur dynamique migratoire demeure lacunaire. La présente étude a donc été initiée afin de pallier cette insuffisance en formalisant l'évolution de leur trajectoire migratoire. Elle s'intéresse volontiers, à la spatialité de la dynamique migratoire des Fanti car ils sont les plus mobiles et, incontestablement, les plus actifs des sociétés halieutiques en Côte d'Ivoire. D'ailleurs, les stocks halieutiques ne font pas l'objet d'une exploitation rationnelle et les productions ne sont que faiblement valorisées et sous évaluées du fait de la difficile maîtrise des acteurs en majorité immigrants et migrant à volonté. En nous lançant donc dans un tel exercice, nous entendons nous resituer dans le paradigme de la gestion des ressources renouvelables communes vu que l'itinérance des pêcheurs n'a d'égal que l'enjeu de leur appropriation. Enfin, pour imparfaites et fragmentaires que soient encore nos connaissances documentaires, elles n'en conduisent pas moins à constituer un corpus de données pour spatialiser la migration des pêcheurs. À cet effet, nous voulons, dans un cadre strictement mesuré, tenter une analyse objective dominée par des observations et des enquêtes aux moyens d'entretiens semi-directifs avec l'aide d'interprètes.

2. Outils et méthodes d'enquête

L'étude s'est appuyée sur une méthodologie combinant à la fois une revue bibliographique pluridisciplinaire (géographie, biologie, socio-économie) ainsi que des observations et témoignages recueillis auprès des acteurs et gestionnaires de la pêche artisanale. Il s'est agi de déterminer les interactions entre les usages, les conditions hydroclimatiques, l'instabilité des stocks pélagiques côtiers sur un territoire halieutique aux frontières interétatiques ivoiro-ghanéenne et ivoiro-libérienne (figure 1) certes politiquement établies, mais virtuelles au regard des pratiques migratoires des Fanti.

Les différentes étapes de cette étude ont permis de percevoir toute la complexité de la problématique d'une gestion des ressources pélagiques à grande mobilité et les stratégies de leur exploitation à l'échelle spatio-temporelle. En général, les activités halieutiques et, en particulier, les pêcheries côtières sont influencées par plusieurs facteurs. Aussi impliquent-elles de nombreux acteurs dans un réseau d'interactions multiples difficiles à cerner.

La démarche heuristique nous a conduit à des investigations sur le terrain au moyen d'enquêtes par observation des établissements et unités de pêche. Celles-ci ont été appuyées d'interviews des pêcheurs installés et/ou trouvés le littoral ivoirien. Réalisées en 2010-2011, il s'est agi de savoir les saisons de pêche, les périodes de raréfaction et d'abondance de la ressource, les lieux successifs et types de pêche, la durée des marées, les moyens de communication et de détection des ressources, les techniques de propulsion et les portées des embarcations, les points d'attache et/ou de transit, les origines et parcours (itinéraires) et destinations des acteurs. Cette technique a été suivie de l'inventaire des engins de pêche, des embarcations et des moteurs hors-bords afin de connaître les types de pirogues utilisés et leurs modes de propulsion. Par le biais des autorités et agents des services publics qui gèrent les acteurs et activités de pêche, il a été question de savoir les périodes d'afflux des pêcheurs dans leurs secteurs. Cela a permis de mettre en exergue leur mobilité depuis le pays d'origine jusqu'aux localités du littoral ivoirien qui les accueillent. En 2011-2012, d'autres études complémentaires ont permis de collecter des données relatives à la situation économique des acteurs et de cerner l'impact des pratiques migratoires sur leurs conditions et espaces de vie. S'il est vrai que certains usages, principalement productifs et défensifs, marquent le paysage de leurs empreintes, la gestion du territoire halieutique marin ne dépend pas seulement des facteurs écologiques naturels. Elle est aussi et surtout socioculturelle dès lors que des logiques socio-spatiales individuelles et collectives entrent en jeu. Celles-ci mettent en lumière des facteurs culturels et spirituels influençant profondément la manière dont ils voient et gèrent le territoire de pêche. Leurs valeurs et croyances fondent, dans une certaine mesure, le métier exercé ainsi que les mouvements migratoires qu'ils se sentent déterminés à effectuer. Ces aspects ont été ressortis au moyen d'entretiens semi-directifs appuyés d'un guide d'entretien ; outils et méthodes d'enquête qui ont conduit à des résultats organisés en trois rubriques.

3. Résultats

3.1. Une mobilité habituelle des pêcheurs fanti aux multiples facteurs

Une mobilité accentuée par l'avènement de la téléphonie mobile dans la pêche. Les Fanti exercent la pêche sans grand équipement technique moderne excepté la motorisation des embarcations. À cet effet, à défaut de matériels de détection des ressources cibles, un système coopératif de gestion de la communication s'est développé entre les unités de production qui s'échangent l'information sur la disponibilité de la ressource d'un endroit à l'autre du golfe de Guinée. En effet, sur ce champ halieutique où les stocks se chevauchent ou s'étendent au-delà des eaux territoriales de chaque État côtier, l'exploitation se fait librement au niveau local, national ou régional.

Jadis de bouche à oreille, l'échange de l'information sur la mobilité des stocks est actuellement renforcée par l'avènement du téléphone mobile. C'est un outil grâce auquel et

par lequel chaque unité située en quelque point du littoral golfe guinéen peut être jointe par un membre d'une compagnie venant de réaliser de bonnes prises ailleurs. Ainsi, la fluidité de l'information due à ce moyen de communication accentue la mobilité des unités de pêche toujours à l'affût de renseignements relatifs à la localisation des bancs de poissons.

Migrer pour éviter la raréfaction : une impérieuse nécessité. En général, la zone côtière est une zone de discontinuité hydrodynamique où existe un gradient spatial et saisonnier intense d'énergie auxiliaire, baptisée ergocline. Celle-ci fait se rencontrer et interagir les éléments conditionnant la productivité biologique (sels nutritifs, lumière, production primaire et secondaire, etc.). Les fluctuations spatio-saisonnnières de ses paramètres environnementaux induisent des variations d'abondance des ressources auxquelles les pêcheurs s'adaptent en changeant de lieux de pêche. Ces stocks pélagiques recherchés se composent surtout de sardinelles, de maquereaux, d'etmaloses; toutes à tendance grégaire mais non ubiquistes. Les contraintes de la quête d'espèces instables à l'aide de pratiques de pêche de plus en plus exigeantes en capital, les obligent à des migrations spatio-temporelles. En effet, ils utilisent de grandes pirogues motorisées de portée de plus en plus importante et d'immenses sennes tournantes, coulissantes et dérivantes ou trainantes exigeant un travail nécessairement collectif. Acquis à grands frais et mobilisant une main-d'œuvre nombreuse onéreuse à entretenir (nourriture, frais de santé, rémunération), la rentabilité de ces matériels de production ne peut tolérer une période d'inactivité. Par ailleurs, face aux contingences hydrodynamiques, hygro-climatiques et écologiques du moment et des lieux induisant la raréfaction de la ressource, ils répondent par la mobilité voire la migration. Selon Perodou *et al.* (2003), « les exploitations halieutiques évoluent de deux manières, par sélection et par adaptation aux contraintes de la contingence ». Cela engendre un champ d'exploitation évolutif sur un territoire golfe guinéen notamment les Zones Économiques Exclusives du Ghana jusqu'au-delà du Libéria ; d'où l'itinérance des pêcheurs.

Des engins actifs rentables que par la pêche itinérante. Les engins de capture se confectionnent et se définissent en fonction de la ressource cible. Ainsi, la pêche des bancs de sardinelle ronde demande une spécialisation à la senne tournante alors que celle de la sardinelle plate exige la maîtrise des filets encerclant. Ce sont des engins actifs conçus pour des espèces à grande mobilité. En effet, les pêcheurs se fidélisent aux mêmes matériels de capture pour pêcher des poissons identiques en des endroits qui changent d'heure en heure, de jour en jour voire d'une saison à l'autre (figure 2).

Par ailleurs, ils ne peuvent les rentabiliser que par la mobilité à la conquête permanente de nouveaux fonds aquatiques. Ils ont alors développé une mentalité de conquérant en ce sens qu'ils considèrent que « les fonds marins ne sont pas appropriés » et qu'en conséquence, « la ressource appartient à qui sait la trouver » (CORLAY, 1993). Cette conception entraîne la course à la ressource faisant du territoire halieutique un espace ouvert, sans limite d'accès pourvu qu'ils aient les moyens de le parcourir et de l'exploiter. La fluidité du milieu marin et l'imprévisibilité de la ressource cible conduisent alors au développement d'une pêche itinérante et des migrations et donc à l'élaboration de « territoires » de pêche ou « parcours maritimes » (CORMIER-SALEM, 1995b : 61). Cela nécessite des embarcations adaptées dotées de moyens de propulsion plus puissants que la motricité humaine.

Des embarcations de plus en plus motorisées et à grande portée. L'adoption et la diffusion de la navigation motorisée à l'aide de moteurs hors-bords de plus en plus puissants participent à la mobilité des Fanti. En nous référant aux données statistiques des Postes d'élevage et ressources halieutiques de San Pedro et de Sassandra (2013), San-Pedro enregistre 97 moteurs pour 108 embarcations ; soit un taux de motorisation de 90 %. À Sassandra en dispose 282 pour 433 pirogues dont 161 de petites tailles conçues pour ne pas en supporter. Cela donne 272 barques motorisées ; soit un taux de motorisation de 103, 68 % ; certains pêcheurs disposant des moteurs de secours pour pallier les éventuelles pannes.

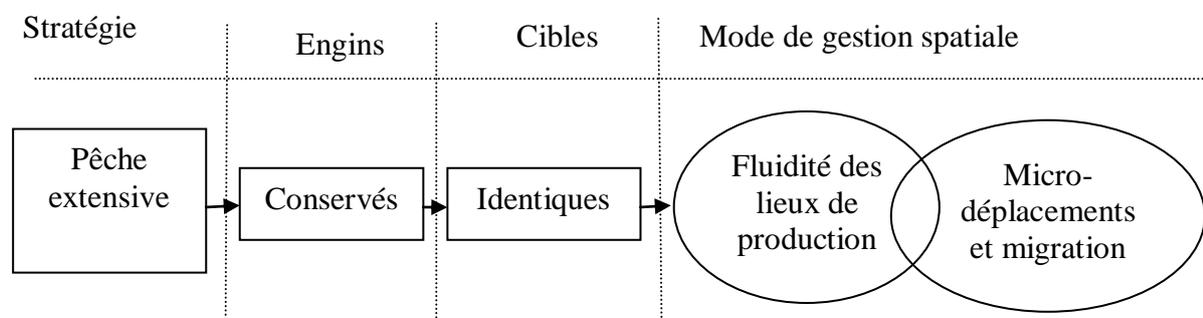
Cette mécanisation des embarcations des Fanti a facilité leur mobilité spatiale. Car, elle leur permet d'étendre aisément leur territoire halieutique sur tout le long du golfe guinée, du Ghana jusqu'au Libéria en passant par le littoral ivoirien. Ainsi, comme l'indique Cormier-Salem (1995a : 75) : « l'espace océanique contrôlé par les marins-pêcheurs est un territoire itinérant ou parcours maritime fait d'un carroyage d'axes d'alignements ». En général, ils pratiquent une pêche à vue par sélection des lieux à partir d'un reflet lumineux argenté des bancs de poissons à la surface de l'eau ; leurs embarcations étant dépourvues d'éco-sondeurs.

Le mouillage des filets n'a lieu que quand le banc de poissons est détecté. Dès cet instant, le moteur se révèle encore très utile puisqu'il doit être encerclé avec célérité afin d'éviter sa dispersion. Par ailleurs, sitôt que le halage terminé, les pêcheurs changent de lieu à la recherche d'un autre banc de poissons. Par conséquent, l'usage de moteurs est incontournable ; d'où la motorisation quasi générale des grandes pirogues employées pour ce type de pêche. Ceux-ci leur permettent de gérer et d'exploiter un champ halieutique très vaste.

3.2- Une pêche itinérante sur un territoire halieutique « sans frontière »

Pêche extensive fanti : la recherche acharnée d'une ressource instable. « Les ressources halieutiques, [...] sont mobiles, en quantités limitées et libres d'accès » (PERODOU *et al.*, 2003 : 2). Du fait de cette instabilité spatiale, les exploitations des pêcheurs évoluent par sélection des lieux de pêche selon les saisons. Ce mode de gestion de l'environnement hydrique répond à la notion de stratégie qui, pour BRUNET *et al.* (2005), est « l'art de parvenir à un but par un système de dispositions adaptées ». Dans le cas d'espèce, ce sont les moyens, les cheminements et les tactiques qu'ils utilisent pour atteindre leurs objectifs selon une logique sous-jacente (figure 2).

Figure 2 : Implications spatiales de la stratégie de pêche extensive



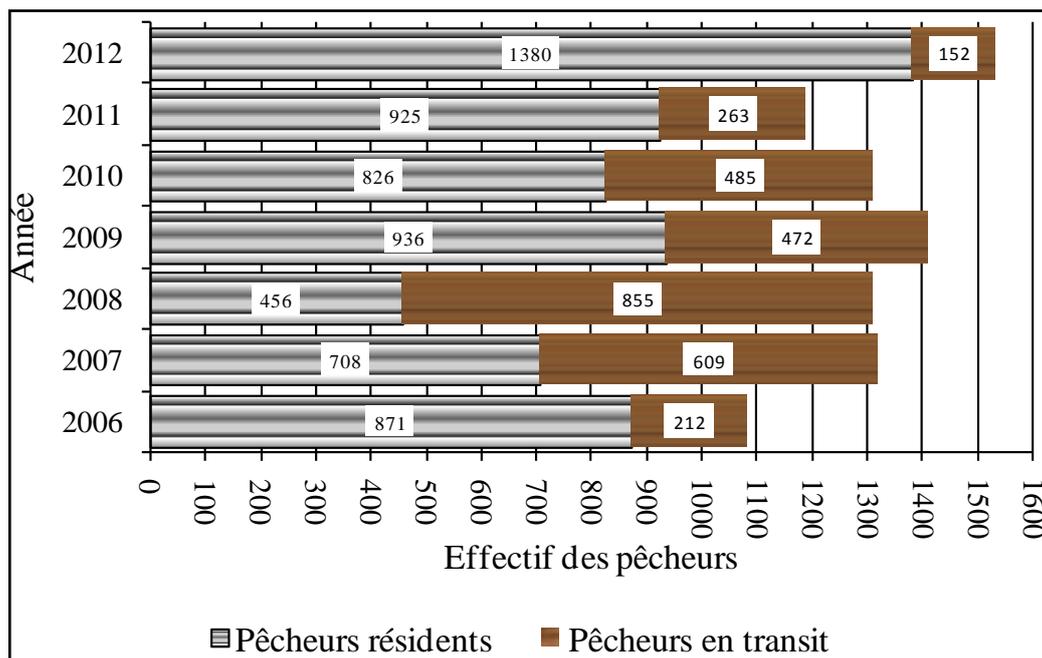
Source : Kouman K.M, 2013

Cette figure 2 répond à une préoccupation : comment éviter l'interruption de la production face à la récurrente instabilité spatio-saisonnnière des ressources aquatiques ? En effet, la pratique extensive des Fanti engendre leur itinérance qui s'accommode à la mobilité de la ressource. Dès lors, on ne peut mieux cerner les facteurs explicatifs de leur dynamique spatiale sans une mise en relation avec le comportement de la ressource cible car « J'aimerais qu'il existe des lieux stables, immobiles, intangibles [...]. De tels lieux n'existent pas et c'est parce qu'ils n'existent pas que l'espace [...] cesse d'être approprié » (PEREC, 1970). Ces propos de Perec montrent que la fluidité des zones de pêche engendre une exploitation itinérante et une mobilité des pêcheurs obnubilés par l'insaisissabilité de la ressource. Par conséquent, l'appropriation et la gestion des lieux d'exploitation ne peuvent pas perdurer dans la quête de ressources spatialement instables.

Pour se faire, les Fanti ne se replient pas sur un espace local qui serait autarcique. Bien au contraire, quels que soient leurs points d'ancrage le long du littoral ivoirien, ils sont en relation fréquente, voire permanente, et ce depuis plusieurs décennies, avec d'autres lieux. Ces mobilités spatiales récurrentes établissent des chaînes de réseaux et des relations informelles entre des unités basées au Ghana et celles de la kyrielle des points de transit et/ou d'attache installées le long de la côte ivoirienne. En effet, la plupart des établissements de pêche de ce littoral se caractérisent par la fluctuation des effectifs des habitants qui se justifient par les cycles saisonniers des ressources.

Des effectifs de pêcheurs très instables et sujets à brusques fluctuations. Selon LAUREC et SUTINEN (1991), « les fluctuations spatio-saisonnnières des paramètres de l'environnement côtier entraînent à leur tour des fluctuations spatio-saisonnnières de l'abondance des ressources biologiques ». Le changement de lieux selon les signes d'abondance et de raréfaction est une stratégie de pêche dite « extensive » (CORMIER-SALEM, 1995) des Fanti en réponse à ces contraintes écologiques des milieux marins. Il consiste à gérer la fluidité des lieux d'exploitation par la recherche perpétuelle de nouveaux espaces. La faune pélagique marine étant inféodée aux irrégulières manifestations d'upwelling, le milieu induit l'instabilité de la ressource qui, à son tour, pousse les pêcheurs à migrer à sa suite. Ainsi, suivant les saisons, ils ont tendance à se déplacer à la conquête de poissons. Ce dynamisme spatial fait que les campements de pêche disposés en chapelet le long de la ligne côtière sont sujets à de brusques variations saisonnières et interannuelles de leurs effectifs. La fluctuation du nombre de pêcheurs fantis recensés dans la ville de Sassandra, une des plus grandes zones de pêche de la côte ivoirienne, est plus qu'édifiante (figure 3).

Figure 3: Fluctuation de l'effectif des pêcheurs fantis de 2006 à 2012 à Sassandra



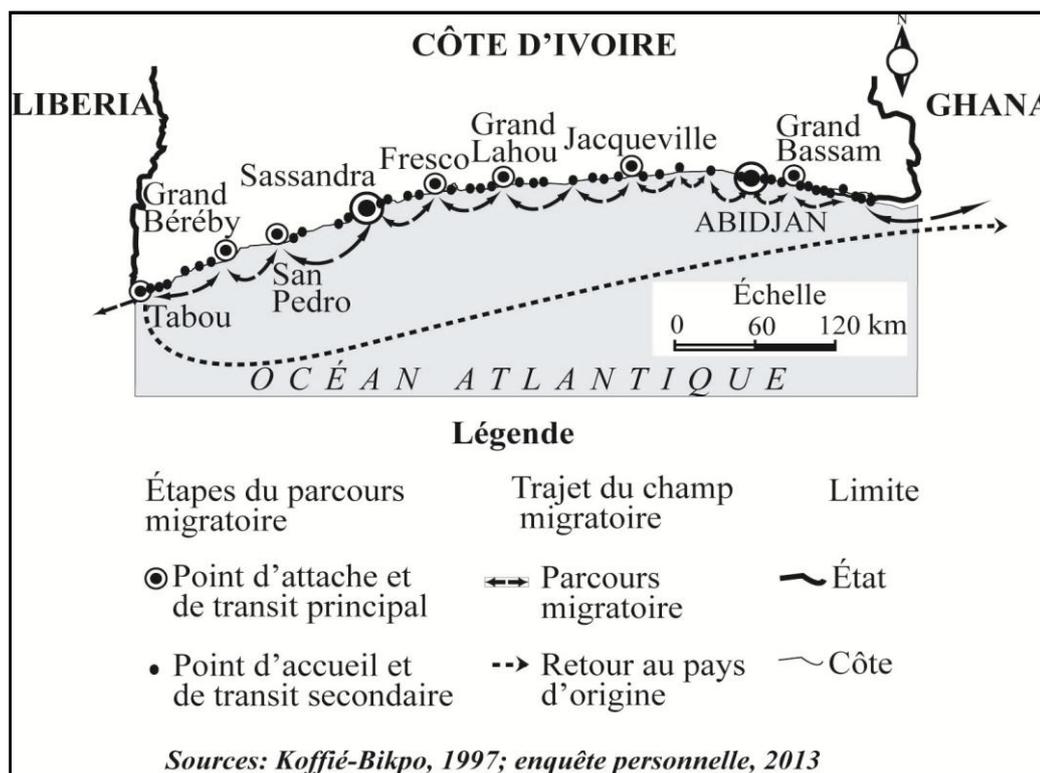
Source : Poste d'élevage et de ressources halieutiques de Sassandra, 2013

Comme le montre la figure 2, en 2006, le secteur de Sassandra comptait 771 pêcheurs adultes ghanéens dont 135 en transit et 312 aides-pêcheurs dont 77 en transit. Cela donne un total de 1083 pêcheurs dont 212 en transit ; soit environ 19,58 % de saisonniers qui sont de passage. En 2007, sur 1317 pêcheurs ghanéens recensés, 609 sont des non résidents, soit 46,24 %. Ceux-ci représentent plus de la moitié, soit 65,22 %, du total des pêcheurs de ladite ville en 2008, 33,52 % en 2009, 36,99 % en 2010, 22,14 % en 2011 et 9,92 % en 2012. Ces différents taux expliquent, en partie, les changements brusques de leurs effectifs. D'ailleurs, si tant est que la notion de transit exprime une situation de personnes en déplacement séjournant en un lieu sans y rester avant de se transporter ailleurs, au regard de la grande variabilité des pêcheurs dits résidents, l'on s'interroge sur la durée de leur résidence. Cette figure 2 montre que l'effectif des résidents qui est de 871 en 2006 a baissé à 708 en 2007, 456 en 2008. Celui de 2009 qui est de 936 équivaut au double de l'année précédente. Après une légère baisse d'environ 100 pêcheurs en 2010, il s'est accru pour atteindre un record de 1380 en 2012. Sachant que la fluctuation des effectifs de pêcheurs dits "résidents" n'est pas influencée par le croît naturel, on est droit de nous interroger s'ils le sont réellement ?

L'instabilité de la ressource pélagique sous-tendant la dynamique et la non appropriation des lieux de pêche ; la mobilité spatiale de ces acteurs apparaît alors comme une réaction stratégique consistant à stabiliser leur métier. Par conséquent, c'est une « stratégie spatiale extensive » (CORMIER-SALEM, 1995) basée sur la mobilité du fait des variations spatiales et saisonnières. Cette fluidité concerne surtout les pêcheries pélagiques selon le coefficient de capturabilité « défini par la probabilité qu'a une unité de biomasse d'être capturée par une unité d'effort de pêche » (PERODOU et al., 2003: 7). Au demeurant, la présence fanti sur le littoral ivoirien n'est pas définitive car en dépit d'une relative sédentarité des résidents, elle est marquée des mobilités alternatives entre la Côte d'Ivoire et le Ghana.

Du retour alternatif au retour définitif. Une unité de pêche Fanti se compose, outre les embarcations et les engins de capture, du pêcheur-employeur, propriétaire des moyens de production, et de ses employés. En général, le pêcheur-employeur dispose d'une double résidence sur les littoraux ghanéen et ivoirien. Il se déplace alternativement d'un pôle à l'autre du champ migratoire ivoiro-ghanéen. Après avoir quitté le Ghana, l'itinéraire des pêcheurs est marqué d'étapes successives à travers des établissements disposés en chapelet sur le liséré côtier ivoirien (figure 4).

Figure 4 : Mobilité et parcours migratoire des pêcheurs fantis sur le littoral ivoirien



En effet, comme le présente la carte 2, du sud-est au sud-ouest, la ligne côtière enregistre une multitude d'installations représentant les points d'attache des pêcheurs résidents et de transit pour les migrants. Bien entendu, les principaux sites d'accueil sont les grandes villes et alentours notamment les secteurs de Grand-Bassam, Abidjan, Jacquville et Grand-Lahou sur le littoral est et Fresco, Sassandra, San-Pedro, Grand-Béréby et Tabou, sur le littoral ouest. Entre ces grands points d'accueil, se succèdent de nombreux campements avec une forte densification à l'approche des grandes villes. Le déplacement se fait les manifestations de remontée d'eaux froides (upwellings) auxquelles sont assujetties les ressources cibles d'est en ouest marqué d'escales dans les établissements côtiers et ce jusqu'au Libéria.

Le retour du responsable d'unité de pêche au Ghana, pays d'origine, n'a lieu qu'en fin de campagne. C'est l'occasion pour lui de voir ses parents mais aussi de faire les comptes de la campagne précédente afin de rémunérer sa main-d'œuvre, renouveler les contrats ou recruter de nouveaux travailleurs. Cette mobilité alternative prend fin par un retour définitif quand il atteint le troisième ou le quatrième âge. En effet, à l'âge passé de pratiquer la pêche ou de gérer les activités de ses unités, il retourne définitivement au pays. En cas de décès sur son lieu de travail, son corps y est rapatrié en pirogue. Le retour des employés se fait, soit à la fin

de la saison de pêche (unités basées au Ghana), soit au terme d'un contrat souvent d'une durée maximale de 3 ans. L'employeur paie alors leur rémunération selon les termes de l'accord auprès de leurs parents respectifs et en recrute d'autres.

Dans les pêcheries ivoiriennes, les récurrentes mobilités des Fanti s'expliquent aussi par la forte capitalisation des flottilles et des unités de pêche d'autant plus qu'une grande rentabilité s'obtient par une réduction des temps de raréfaction de la ressource pélagique cible et par une exploitation intensive de la main-d'œuvre; d'où la grande instabilité spatiale des acteurs. Mais les rapports de la dynamique spatio-temporelle entre le champ halieutique, les points d'attache ou la localité d'origine déterminent les types de mobilité.

2.3. Distance du champ d'exploitation et type de mobilité des acteurs

Allongement des marées : déterminant des types de mobilité. La taille du territoire halieutique exploitée détermine le type de mobilité spatio-temporelle des pêcheurs. En effet, la pêche peut être proche ou lointaine du lieu d'attache avec une durée journalière, hebdomadaire, saisonnière voire annuelle.

Il est à noter que les embarcations manquent de tableaux de bord pour indiquer la vitesse et la distance parcourue et encore d'aiguille indicatrice de niveau de consommation en carburant. Quoiqu'il en soit, le type et la durée du déplacement dépendent de l'éloignement du champ d'exploitation par rapport au campement d'attache qu'ils évaluent soit en heures ou jours de pirogues, soit en litres de carburant consommés par les moteurs hors-bords. Le recoupement de ces variables heures, jours et quantité de carburant consommée conduit à déterminer les principales échelles spatio-temporelles pour la capture de la ressource migrante (tableau 1).

Tableau 1 : Niveaux de gestion des exploitations halieutiques et mobilité

Échelle	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3
Mobilité	Marée	Spatio-saisonnier	Spatio-annuel
Type	Mobilité journalière	Micro-déplacements saisonniers	Migration saisonnière et annuelle
Distance	1 à 50 km	50 à 200 km	200 km et plus
Durée	1 à 24 h	1 à 3 mois	1 an au moins
Unité de prélèvement	Unité élémentaire	Territoire saisonnier	Plateau continental

Sources: Enquêtes personnelles, 2004 et 2012, adapté de Pérodou et al, 2003

Le tableau 1 met en exergue trois niveaux de mobilité motivés par la sélection des lieux d'exploitation selon la distance parcourue et la durée des campagnes de pêche.

Niveau 1 : unité élémentaire marquée par une mobilité journalière. Conformément à ce tableau 1, le niveau 1, le plus court en temps et en parcours, concerne l'exécution d'une marée. Il n'engendre pas de changement de résidence. L'équipe de pêche effectue une mobilité journalière puisque sa durée n'excède point 24 h. À cet effet, elle parcourt une distance relativement courte qui ne peut aller au-delà de 50 km du campement ou débarcadère d'attache. Ainsi, les pêcheurs peuvent rapidement regagner leurs bases sitôt la marée terminée. La brièveté de la marée ne nécessite aucun moyen de conservation ou de traitement à bord. Les captures sont alors débarquées telles quelles. Son unité de prélèvement se trouve être un espace élémentaire peu étendue quoique fluide. Car, à chaque unité d'effort, la pose du

filet se fait au fur et à mesure que les bancs de poissons sont détectés. La rapidité de la marée favorise l'augmentation du nombre de sorties hebdomadaires ou mensuelles en mer qui diminuent à mesure que le trajet parcouru augmente.

Niveau 2 : territoire saisonnier engendrant des micro-déplacements. Le second niveau (tableau 1) intéresse l'échelle spatio-saisonnière traduit par un allongement des marées et donc une réduction de leur nombre par rapport à l'unité élémentaire. Il s'agit de campagne de pêche lorsqu'une zone relativement éloignée se caractérise par son abondance en poissons. Comment atteindre et exploiter ce « nouveau oasis d'abondance » distant de 50 à 200 km sans changement notable de résidence ?

Ne pouvant pas, chaque jour, revenir dans les campements d'attache et aussitôt repartir le lendemain, les pêcheurs effectuent des micro-déplacements déterminés par des changements temporaires de résidence pendant un à trois mois, durée maximale des saisons froides. Durant cette période, ils pratiquent plusieurs marées en faisant des prélèvements sur des exploitations différentes d'un jour à l'autre. C'est ainsi que souvent certains pêcheurs résidant à Abidjan se retrouvent temporairement à Sassandra, ceux de Sassandra à San-Pedro, ceux de San-Pedro à Tabou et vis versa. Le territoire saisonnier couvre alors toute la surface marine parcourue et exploitée nuit et jour pendant cette campagne. Ne disposant pas à bord de techniques de conservation réfrigérée, les captures sont débarquées dans les localités littorales proches ou livrées aux transformatrices des points de transit ; là où ils bénéficient temporairement de l'hospitalité de leurs confrères.

Niveau 3 : plateau continental exploité en migration saisonnière voire annuelle. Enfin, le troisième niveau est à l'échelle spatio-annuelle (tableau 1). D'une portée plus grande supérieure à 200 km, il est marqué par des migrations souvent saisonnières et, de fois, annuelles qui engendrent des changements de résidence et de pays pendant une année au moins. Il arrive qu'ils retournent au pays pour résoudre un problème précis. Mais, le retour définitif n'est effectif que lorsque les pêcheurs estiment avoir épargné suffisamment d'argent pour s'assumer au pays. C'est dans ce cadre que se situent les migrations spatio-annuelles à caractère international entre le Ghana, la Côte d'Ivoire et le Libéria des saisonniers fantis. Ils parcourent une grande partie de la plateforme continentale ouest africaine (plus de 200 km du point d'attache) en changeant de lieux en fonction du glissement saisonnier de la ressource. Leur gestion des exploitations ne se définit plus en marée mais plutôt en campagne des unités de pêche d'une durée d'un an au moins (tableau 1). Les équipes sont accompagnées dans leur déplacement des compagnes des pêcheurs dont la présence s'explique plus pour des raisons professionnelles que conjugales. En effet, c'est elles qui se chargeront de la transformation et de la vente des débarquements des unités.

3. Discussion et perspectives

Les résultats obtenus dans le cadre de cette étude permettent de comprendre la dynamique migratoire d'une communauté de pêcheurs d'origine ghanéenne dont le champ d'exploitation couvre le " territoire halieutique golfe guinéen ". Acteurs essentiels de la pêche artisanale en Côte d'Ivoire, ils sont reconnus sous la dénomination "d'artisans pêcheurs maritimes ivoiriens", appellation qui va au-delà du droit d'appartenance et de citoyenneté originelle pour

prendre en compte leur mainmise sur la pêche maritime de ce pays. Si les principaux facteurs de la migration de ces pêcheurs se conjuguent avec l'instabilité chronique du stock exploité et leur tradition de pêche, nous estimons qu'en ce qui les concerne, il serait préférable de parler de mobilité plutôt que de migration. En effet, si en venant pêcher dans les eaux ivoiriennes, ils franchissent une frontière politique ou nationale pour être dans les eaux territoriales d'un autre pays, le "territoire golfe guinéen" parcouru et exploité est perçu mentalement comme une sorte de champ ouvert; les stocks migrateurs recherchés étant communs aux pays ayant en partage le golfe de Guinée.

Par ailleurs, si pour ces pêcheurs, poursuivre la ressource est une stratégie d'ininteruption de l'activité de pêche privilégiant la mobilité spatiale, la typologie des mouvements spatio-temporels consécutifs fait ressortir les mobilités journalières, les micro-déplacements et les migrations saisonnières selon la distance parcourue et le temps passé loin des localités d'origine et/ou d'attache.

Les trois échelles de gestion des exploitations halieutiques en relation avec la mobilité montrent que les niveaux 1 et 2 (tableau 1) concernent des pêcheurs sédentaires. Cela sous-entend que bien que stato-allochtones en Côte d'Ivoire, ces acteurs sont certes immigrés mais pas tous en migration. En effet, certains se seraient sédentarisés dans des établissements créés sur le littoral ivoirien par leurs ascendants plus ou moins lointains souvent bien avant la souveraineté respective du Ghana, pays d'origine et de la Côte d'Ivoire, pays d'adoption. D'ailleurs, les micro-déplacements des unités basées au Ghana ne sauraient être pris pour des migrations en tant que telles puisqu'ils n'ont pas l'intention de se fixer pour longtemps. Peut-être faudra-t-il les mettre au compte des migrations pendulaires des domiciles aux lieux de travail et vis versa en dépit du fait qu'ils se déroulent dans les eaux territoriales d'un autre État. Leur répartition spatiale marque le paysage littoral ivoirien d'un semis de localités typiques qui modifient fortement la carte ethnolinguistique de cet espace. D'ailleurs, vu la sécularité de leur présence en terre ivoirienne (DELAUNAY, 1991, 1994, 1995), ils ne sauraient actuellement être qualifiés de ghanéens mais plutôt de pêcheurs ivoiriens bien qu'ils demeurent d'ethnie fanti. La compréhension et surtout la maîtrise de ces mouvements sont d'un apport considérable pour le suivi de la pêche maritime dont les implications socioéconomiques, spatiales et environnementales sont importantes.

Conclusion

En somme, pour les Fanti, poursuivre la ressource est une stratégie d'ininteruption de l'activité de pêche consistant à privilégier la mobilité spatiale. Cette adaptation au comportement spatial des espèces migrantes entraîne soit des mobilités journalières, soit des micro-déplacements, soit des migrations saisonnières selon le temps passé loin des localités d'origine ou d'attache. La pratique ou gestion itinérante de l'espace de production fluide en fait une des communautés les plus mobiles des pays de l'Afrique de l'ouest ayant en commun le Golfe de Guinée. Parler de la pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire, c'est faire référence à la pêche fanti non seulement du fait de leur mainmise sur cette activité mais surtout de la densité du semis de localités typiques à la culture et aux pratiques de pêche fanti sur la côte de ce pays. Ainsi, leur trajectoire migratoire s'est pérennisée temporellement en se réactualisant entre et à travers les points d'ancrages qu'ils y ont créé sur le littoral ivoirien

depuis près d'un demi-siècle. Aussi, les incessants mouvements spatio-temporels de ces acteurs ne relèvent-ils plus de la migration mais plutôt de la mobilité car partant ces établissements et y revenant sans cesse.

Références bibliographiques

- BRAND D., DUROUSSET M., (1995). *Dictionnaire thématique Histoire-Géographie*. 4^e édition, Éditions Dalloz. 11, rue Soufflot, 75240 Paris cedex 05, SIREY, 541 p.
- BRUNET R., FERRAS R., THERY H., (2005). *Les mots de la géographie ; dictionnaire critique*. Montpellier-Paris : RECLUS-La Documentation Française, (3^e édition), 520 p.
- CHAUVEAU J.P., JUL E., CHABOUB C. (éds), (2000). Les pêches piroguières en Afrique de l'Ouest : pouvoirs, mobilités, marchés. Collection «*Hommes et Sociétés*», Éditions Karthala, CMI et IRD, 2000, 383 p.
- CORLAY J.P. (1993). « L'espace halieutique existe, je l'ai rencontré...Essai théorique et méthodologique sur la géographie des pêches ». In *cahiers Nantais n° 40, juillet 1993* IGARUN, juillet, Pp. 57-75.
- CORMIER-SALEM M.C., (1995a). « Terroirs aquatiques et territoires de pêche. Enjeux fonciers et halieutiques des sociétés littorales ouest-africaines ». In : *Terre, terroir, territoire. Les tensions foncières*, Paris, ORSTOM, coll. Colloques et Séminaires, Pp. 57-82.
- CORMIER-SALEM M.C., (1995b). « Paysans-pêcheurs du terroir et marins-pêcheurs du parcours. Les géographes et l'espace aquatique ». In : *Espace géographique*, juillet 1995 n°1, centre ORSTOM de Montpellier, Pp. 46-59.
- CORMIER-SALEM M.C., (2000). « Appropriation des ressources, enjeu foncier et espace halieutique sur le littoral ouest africain ». In : *Les pêches piroguières en Afrique de l'ouest : pouvoirs, mobilités, marchés*, CMI-IRD-KARTHALA, Pp. 205-229.
- CURY P. et ROY C., (1987) : « Upwelling et pêche des espèces pélagiques côtières de Côte d'Ivoire : une approche globale ». In : *Océanologica acta, Revue européenne d'océanologie*, Vol.10 n°3, pp. 347-357.
- DELAUNAY K., (1991). « Approche historique de l'expansion des pêcheurs ghanéens (Fanti et Ewe) sur le littoral ivoirien ». In : *La recherche face à la pêche artisanale. Research and small-scale fisheries*. Tome II. Symposium international. ORSTOM-IFREMER. Montpellier (France) 3 au 7 juillet 1989, pp. 649-656.
- DELAUNAY K. (1994). « Être ivoirien ou artisan pêcheur maritime... » : de quelques vicissitudes d'une "spécialisation ghanéenne" en Côte d'Ivoire. In : *Crises, ajustements et recompositions en Côte d'Ivoire : la remise en cause d'un modèle*. Colloque international 28 nov. 1994- 02 déc. 1994, GIDISCI-Orstom, Abidjan (CIV), pp. 39-49.
- DELAUNAY K. (1995). *Les pêcheurs ghanéens (fanti et ewe) sur le littoral ivoirien : histoire de la pêche piroguière maritime en Côte d'Ivoire au 20^e siècle*, Université de Paris 1, Panthéon-Sorbonne, Paris (FRA), 539 p.

- DERRUAU M., (2005) : *Géographie humaine*. Arman Colin, huitième édition, Paris, 447 p.
- KOFFIÉ-BIKPO K.C. (1997). *La pêche artisanale maritime en Côte d'Ivoire : étude géographique*. Thèse de Doctorat de Géographie, IGARUN, Univ. de Nantes, 327 p.
- KOUMAN K.M., (2012). *Implantation des pêcheurs dans le Sud-ouest de la Côte d'Ivoire : permanence et mutation dans l'organisation de l'espace*. Éditions Universitaires Européennes, Saarbrücken, Germany, 462 p.
- LAUREC A., SUTINEN J.G., (1991). « Recherche et dynamique des pêches artisanales. Une introduction ». In : *La recherche face à la pêche artisanale*. Symp. Int. ORSTOM IFREMER, Montpellier France, 3-7 juillet 1989, J.R. Durand, J. Lemoalle, J. Weber (Eds) ORSTOM, Tome II, pp. 525-550.
- LEVY J., LUSSAULT M., (2003). *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, 1033 p.
- PEREC G., (1970). *Espèces d'espaces*. Paris, Denoel/Gonthier, 140 p.
- PERODOU J.B., GUILLOU A., LESPAGNOL P., (2003). *Éléments de réflexion sur le déterminisme et la modélisation des pratiques de pêche d'un écosystème marin côtier. Halieutique : connaissance scientifique et demande sociale*. 6^{ième} forum halieumétrique 24-26 juin 2003, Montpellier, 14 p.